

Vos questions / nos réponses

# application blocage de sites

Par [Flo25320](#) Postée le 06/03/2024 22:32

Bonjour, Est-ce qu'un joueur a réussi à trouver une application qui bloque l'accès à tous les sites de paris sportifs. J'en est déjà téléchargé plusieurs mais j'arrive toujours à les contourner en activant le mode économie batterie. Aidez moi svp à trouver une application digne de se nom. Merci

---

## Mise en ligne le 08/03/2024

Bonjour,

Nous comprenons que vous cherchiez une application adaptée pour le blocage de sites de jeux.

Dans le cadre de cet espace, nous n'avons pas de données sur ce type d'applications. De plus, certaines peuvent s'avérer payantes et il ne nous est donc pas possible de vous éclairer dans votre choix.

Vous pouvez cependant vous orienter vers une structure d'accompagnement pour les joueurs en difficulté. Ce sont des structures du champ de l'addictologie nommées Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Ces lieux proposent des conseils individuels et des accompagnements pour modifier ses pratiques de jeux problématiques. L'accueil est individuel, dans un cadre confidentiel et gratuit, et sans jugement de la part des professionnels qui y exercent. L'équipe est généralement composée de médecin addictologue, psychologue, infirmier...

Vous trouverez en bas de réponse des coordonnées de CSAPA dans le périmètre géographique que vous nous avez indiqué.

Il est également possible de faire une démarche "d'interdiction volontaire aux jeux" auprès du site de l'ANJ. Cette démarche bloque les sites de jeux qui sont inscrit à l'ANJ ainsi que l'accès aux casinos physiques sur une durée de 3 ans incompressible. Au-delà de cette durée, l'interdiction est reconduite automatiquement mais il est possible de demander sa levée à tout moment.

Nous vous joignons également en bas de réponse un lien vers le site de l'ANJ si cette démarche vous paraît adaptée à votre situation.

Nous vous joignons également un lien vers nos forums si vous souhaitez échanger sur le sujet des bloqueurs de jeux avec d'autres internautes.

Bien cordialement.

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv**

---

### **[Association Addictions France - CSAPA de BESANCON](#)**

11 rue d'Alsace  
**25000 BESANCON**

**Tél :** 03 81 83 22 74

**Site web :** [www.addictions-france.fr](http://www.addictions-france.fr)

**Secrétariat :** Lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 9h à 10h et de 15h à 16h

**Accueil du public :** Lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h Permanences d'accueil sur rendez-vous à Baumes les Dames, Morteau et Quingey

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultations au CSAPA mais également les jeudis au Centre Socio-Culturel Martin Luther King (quartier Clair Soleil) ou au Centre Mandela dans le quartier de la Planoise

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[CSAPA Solea](#)**

2, place Payot  
**25000 BESANCON**

**Tél :** 03 81 83 03 32

**Site web :** [www.addsea.fr](http://www.addsea.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9h à 16h, hormis le mardi ouverture jusqu'à 13h30

**Accueil du public :** Lundi et mercredi de 9h à 17h, mardi de 9h à 13h30 (fermé l'après midi), jeudi de 9h à 18h, vendredi de 9h à 16h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Centre Soleabis, au 3 rue Victor Sellier à Besançon

**Substitution :** Lundi et mercredi de 9h à 17h, mardi de 9h à 13h30 (fermé l'après midi), jeudi de 9h à 18h, vendredi de 9h à 16h

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Demander à être interdit sur le site de l'ANJ](#)